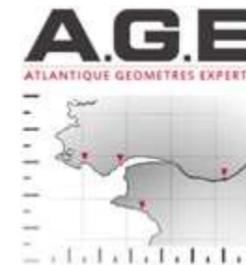


MAITRISE D'OUVRAGE

SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25

GOMETRE-EXPERT
MAITRISE D'ŒUVRE VRD



A.G.E.
Etienne PRINCE
Géomètre-Expert DPLG
55, avenue Lajarrige
44500 LA BAULE
Tél. : 02 40 42 78 40
Fax : 02 40 42 78 43
e.prince@age-lb.com

420, route de la Janvrie
44214 PORNIC
Tél. : 02 40 82 01 44
Fax : 02 40 82 59 88

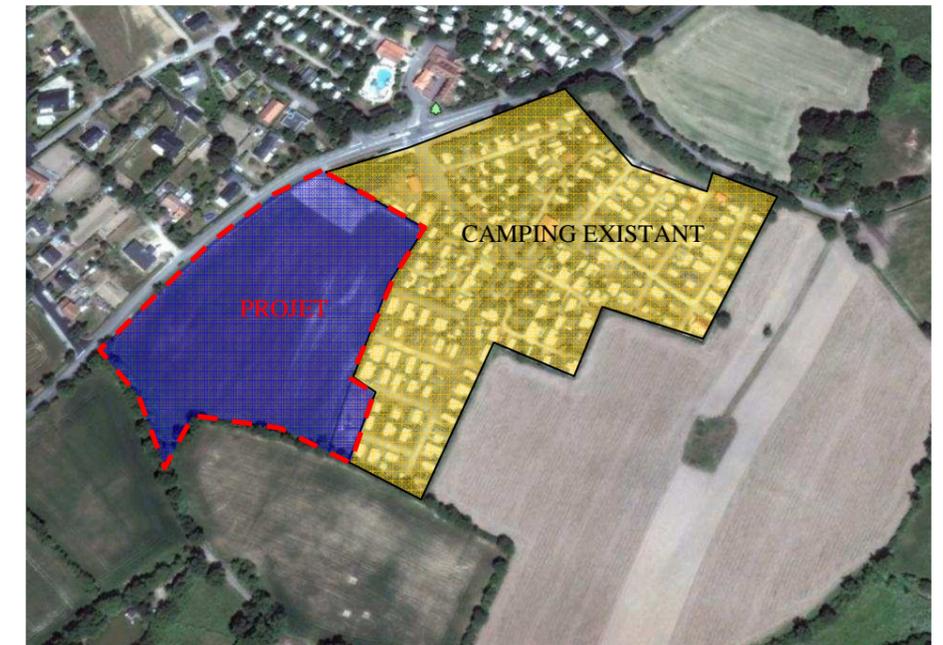
3, pl des Enfants Nantais
44000 NANTES
Tél. : 02 40 74 55 23

A.G.E.
Bureau d'Etudes V.R.D.
10, rue Pasteur
44600 SAINT NAZAIRE
Tél. : 02 40 66 00 04
Fax : 02 40 66 00 06
f.feuilleade@age-lb.com

Mai 2014
Dossier : 13.0583B

COMMUNE DE LA BAULE

Camping « DOMAINE DES OLLIVAUD »



PLAN DE SITUATION

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LE PROJET D'AMENAGEMENT

PLAN DE L'ETAT ACTUEL

PLAN DU PROJET D'AMENAGEMENT

**BLOC SANITAIRES : PLAN DE MASSE – PLAN DES FACADES ET DES TOITURES
– COUPE DES CONSTRUCTIONS A EDIFIER**

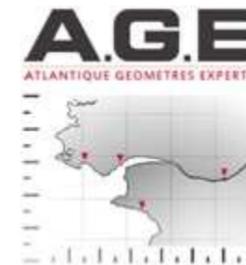
SCHEMA DE PRINCIPE DE L'ASSAINISEMENT

**DOSSIER DE PRESENTATION DU
PROJET D'EXTENSION DE CAMPING**

MAITRISE D'OUVRAGE

SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25

GOMETRE-EXPERT
MAITRISE D'ŒUVRE VRD



A.G.E.
Etienne PRINCE
Géomètre-Expert DPLG
55, avenue Lajarrige
44500 LA BAULE
Tél. : 02 40 42 78 40
Fax : 02 40 42 78 43
e.prince@age-lb.com

420, route de la Janvrie
44214 PORNIC
Tél. : 02 40 82 01 44
Fax : 02 40 82 59 88

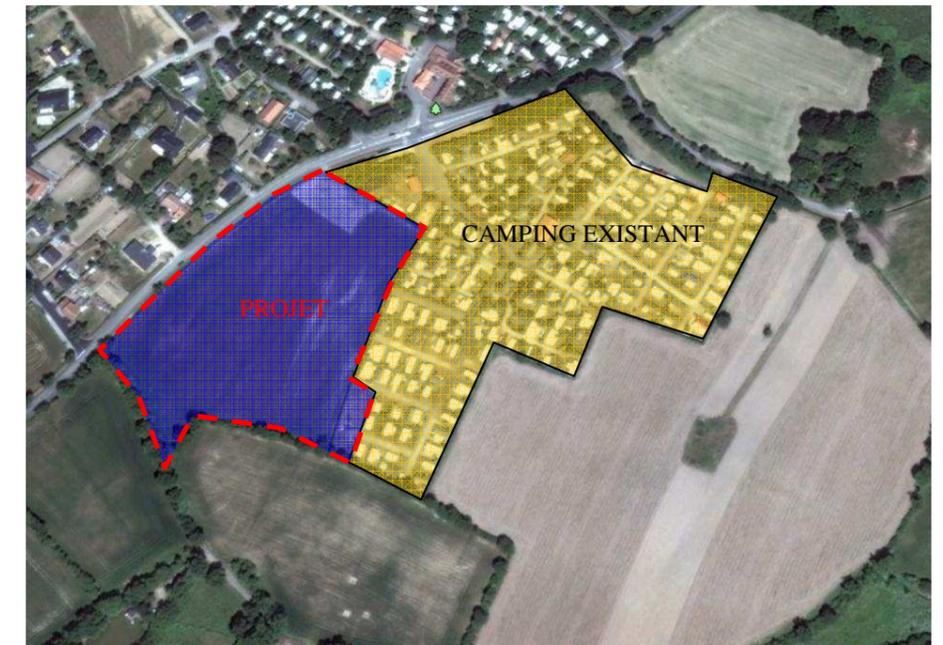
3, pl des Enfants Nantais
44000 NANTES
Tél. : 02 40 74 55 23

A.G.E.
Bureau d'Etudes V.R.D.
10, rue Pasteur
44600 SAINT NAZAIRE
Tél. : 02 40 66 00 04
Fax : 02 40 66 00 06
f.feuilleade@age-lb.com

Mai 2014
Dossier : 13.0583B

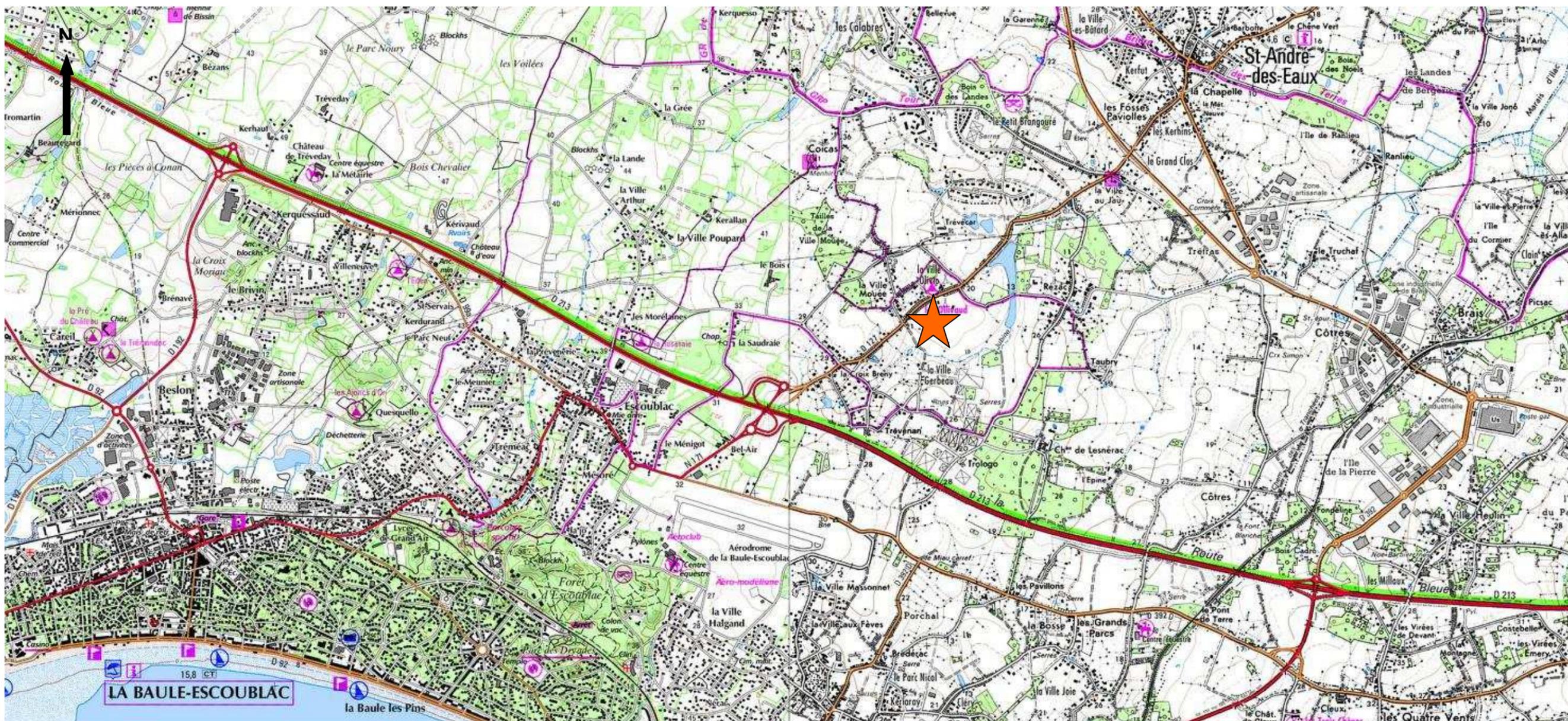
COMMUNE DE LA BAULE

Camping « DOMAINE DES OLLIVAUD »



PLAN DE SITUATION

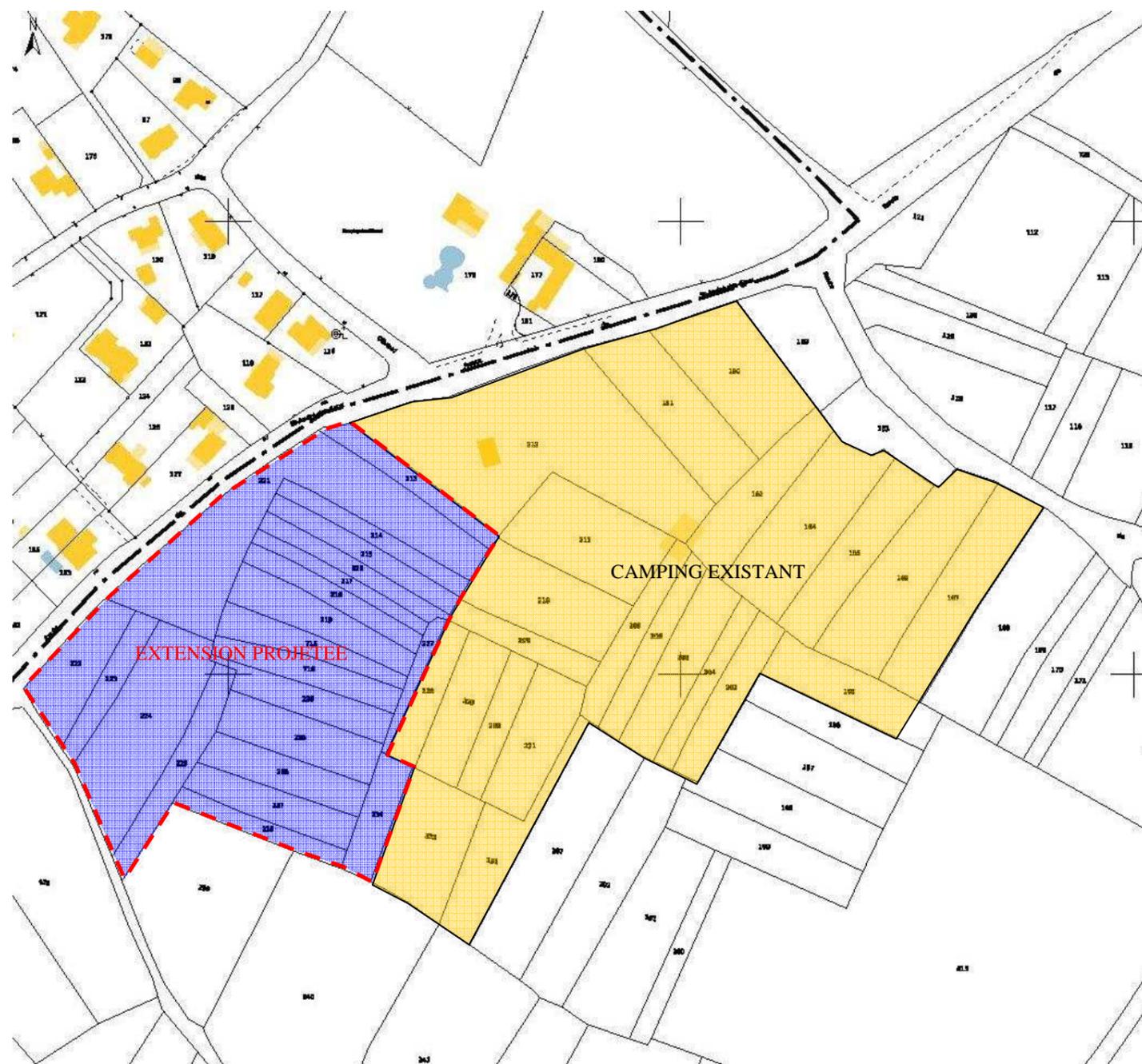
PLAN DE SITUATION



Extrait de la carte IGN sans échelle

L'aménagement porte sur l'extension du camping « LE DOMAINE DES OLLIVAUD » situé à environ 4 km au Nord-Est du centre ville de LA BAULE, sur la route de Saint André des Eaux et à environ 2,5km au Sud-Ouest du centre bourg de la commune de SAINT ANDRÉ DES EAUX.

Le Terrain dans son site



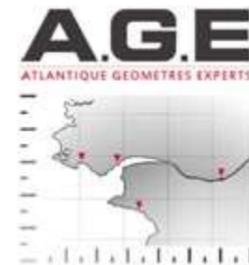
Extrait du plan cadastral sans échelle

Le projet d'extension est implanté sur les parcelles cadastrées : section E n°213-214-215-216-217-218
219-221-222-223-224-225-226-227-234-235-236-237-238-715-716

MAITRISE D'OUVRAGE

SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25

GEOMETRE-EXPERT MAITRISE D'ŒUVRE VRD



A.G.E.
Etienne PRINCE
Géomètre-Expert DPLG
55, avenue Lajarrige
44500 LA BAULE
Tél. : 02 40 42 78 40
Fax : 02 40 42 78 43
e.prince@age-lb.com

420, route de la Janvrie
44214 PORNIC
Tél. : 02 40 82 01 44
Fax : 02 40 82 59 88

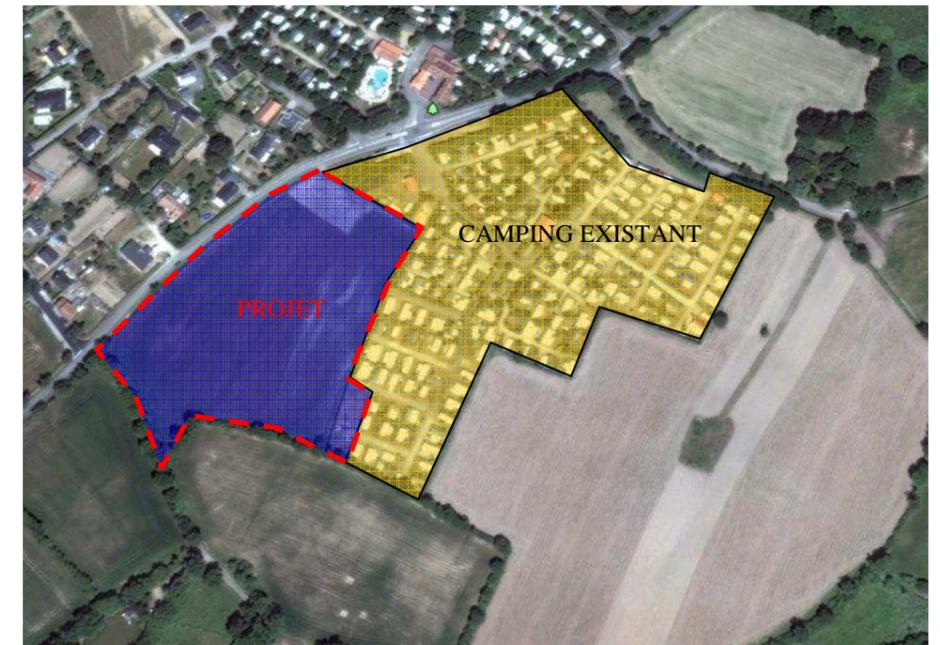
3, pl des Enfants Nantais
44000 NANTES
Tél. : 02 40 74 55 23

A.G.E.
Bureau d'Etudes V.R.D.
10, rue Pasteur
44600 SAINT NAZAIRE
Tél. : 02 40 66 00 04
Fax : 02 40 66 00 06
f.feuilleade@age-lb.com

Mai 2014
Dossier : 13.0583B

COMMUNE DE LA BAULE

Camping « DOMAINE DES OLLIVAUD »



NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LE PROJET D'AMENAGEMENT

- 1 - Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords
- 2 - Présentation du projet d'aménagement
 - 2.1 - Quel aménagement est prévu sur le terrain ?
 - 2.2 - Comment sont prévues l'organisation et la composition des aménagements nouveaux ?
 - 2.3 - Comment sont traités les voies et espaces publics et collectifs ?
 - 2.4 - Comment sont organisés et aménagés les accès du terrain et la circulation intérieure ?
 - 2.5 - Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagement situés en limite de terrain ?
 - 2.6 - Quels sont les équipements qui sont à usage collectif

SOMMAIRE

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LE PROJET D'AMENAGEMENT

1 - PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

2 - PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT

2.1 – Quel aménagement est prévu pour le terrain ?

2.2 – Comment sont prévues l'organisation et la composition des aménagements nouveaux ?

2.3 – Comment sont traités les voies et espaces publics collectifs ?

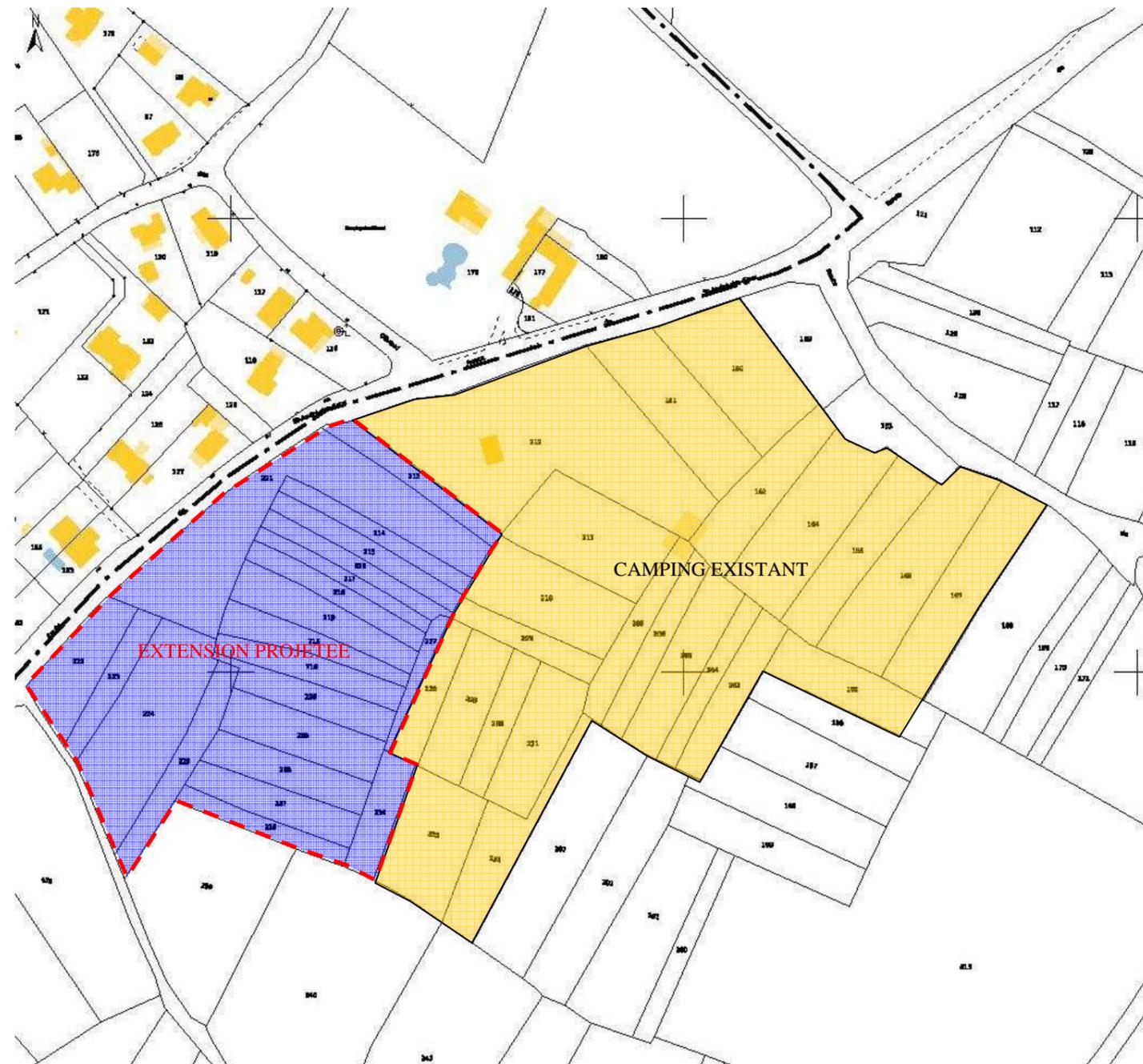
2.4 – Comment sont organisés et aménagés les accès au terrain et la circulation intérieure du camping ?

2.5 – Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain ?

2.6 – Quels sont les équipements qui seront à usage collectif ?

3 - PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le Terrain dans son site

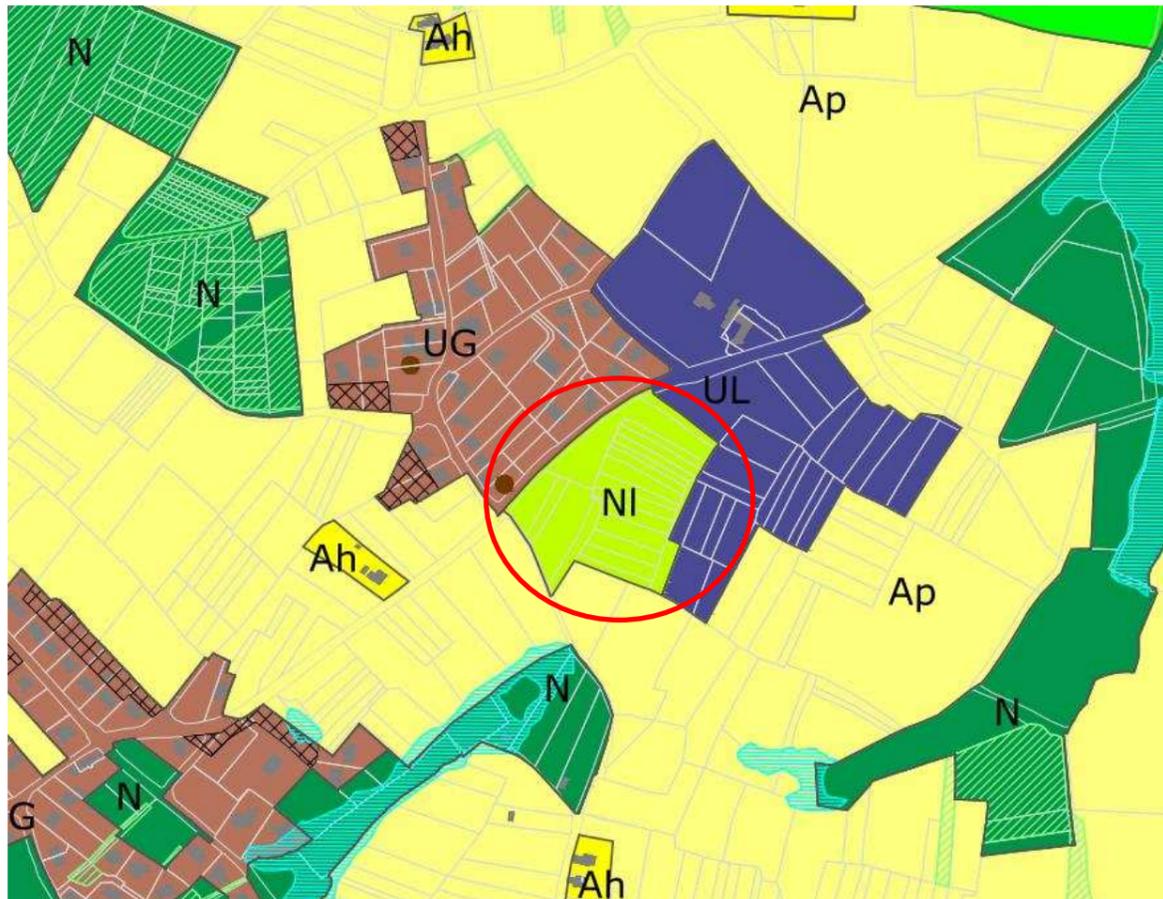


Extrait du plan cadastral sans échelle

Le projet d'extension est implanté sur les parcelles cadastrées : section E n°213-214-215-216-217-218
219-221-222-223-224-225-226-227-234-235-236-237-238-715-716

1 – PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

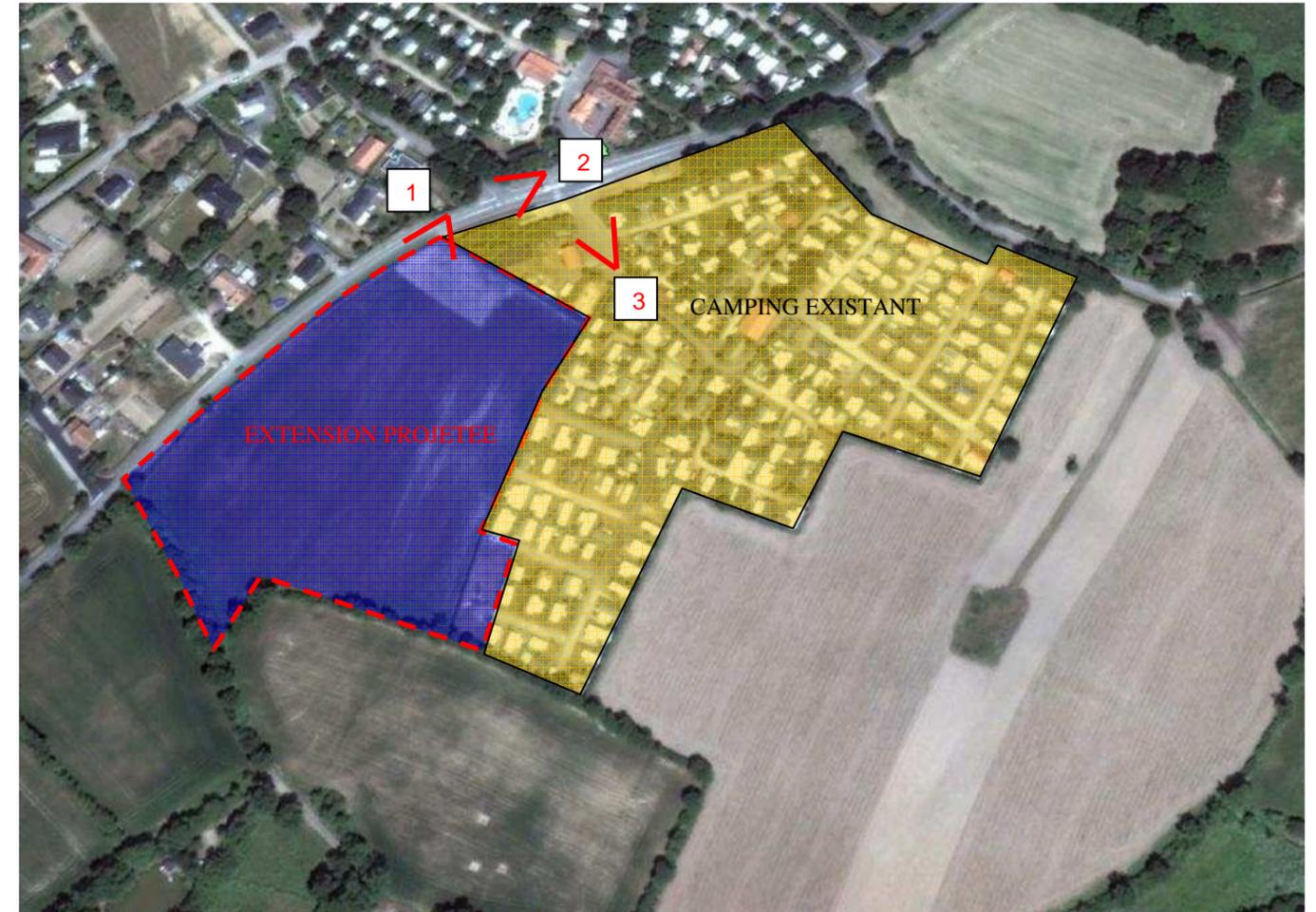
Les parcelles concernées par l'opération sont situées en zone NI au Plan Local d'Urbanisme, Zone destinée à l'exploitation du camping, prolongement des aménagements existants.



(Extrait du plan de zonage du PLU de LA BAULE)

Le terrain jouxte :

- au Sud et Sud-Ouest des terrains agricoles
- au Nord-Ouest la Route Départementale n°127
- au Nord-Est, à l'Est et au Sud-Est le camping existant



(Vue aérienne Google Earth du 25/05/2011)

Le terrain est en pente descendante vers le Sud.

Il est actuellement nu de construction.

La zone est constituée d'un terrain en l'état de prairie.

Ces les côtés Nord, Est et Sud du terrain, il existe des haies périmétriques, composées d'arbustes et d'arbres de hautes tiges, et repérées sur le plan de l'état initial. Ces dernières seront conservées.

1 – Parcelles avant aménagement (prise de vue du 12/03/2014)



3 – Accès existant au « Domaine des Ollivaud » (prise de vue du 12/03/2014)



2 – Route longeant les parcelles à aménager (prise de vue du 12/03/2014)



2 – PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT

2.1 – Quel aménagement est prévu pour le terrain ?

La présente opération est une extension du camping « DOMAINE DES OLLIVAUD » déjà existant.

L'aménagement prévu, consistant en la création de **92 emplacements supplémentaires** de camping, permettra à terme de viabiliser des terrains contigus au camping existant, qui contient actuellement **179 emplacements**.

Cet aménagement se fera en 1 seule tranche de travaux.

Il comprend :

- la division en parcelles pour emplacements de camping,
- la réalisation des voies et des réseaux correspondants,
- la création d'espaces communs (aire de jeux, espaces verts,...),
- la construction d'un bloc sanitaires recevant les douches et toilettes
- la végétalisation des terrains : engazonnement, plantations arbustives et plantations d'arbres de hautes tiges.

2.2 – Comment sont prévues l'organisation et la composition des aménagements nouveaux ?

Des emplacements de camping seront implantés sur les parcelles.

Des plantations arbustives seront réalisées entre les emplacements et seront complétées par de nombreuses plantations diffuses d'arbres de haute tige, afin d'assurer à terme un important couvert végétal favorisant l'insertion du projet dans l'environnement, en « noyant » les emplacements dans la végétation.

De plus, la volonté est de créer un ensemble de parcelles d'environ 150m² en moyenne, surface largement supérieure à la norme de confort des 100m², offrant ainsi un confort supérieur aux utilisateurs par un espace plus conséquent.

L'objectif sera donc de réaliser une extension en harmonie avec l'environnement par l'intégration du projet dans une végétation qui sera dense et masquante.

2.3 – Comment seront traités les voies et espaces publics collectifs ?

Voies de desserte internes :

La voie principale de circulation sera aménagée dans l'esprit d'une voie végétalisée, avec une bande circulaire en enrobé bordée de bandes engazonnées et jalonnée de haies et d'arbres de haute tige, qui au terme de leur maturité assureront un couvert végétal de masse semblable à celui existant sur la partie la plus ancienne du camping.



Allées végétalisées existantes

Espaces Verts :

Le camping existant possède une végétation très diverse et bien développée. On y trouve aussi bien des résineux que des feuillus, tels que les bouleaux, charmes, peupliers, saules,... pour les arbres de haute tige et éléagnus, fusains, photinia, spirée, troènes,... pour les haies arbustives

Afin de retrouver un couvert végétal semblable, les aménagements d'espaces verts seront constitués d'essences végétales pré-sélectionnées telles que :

- chêne, charme, érable, robinier, ... pour les arbres
- éléagnus, photinia, spirée, laurier, lilas,... pour les haies arbustives.



Eleagnus



Photinia



Charme



Chêne

Aires de loisir, de jeux, espaces de détente :

Afin de renforcer les espaces de loisir existants, il est projeté de recréer une aire de jeux accessible depuis l'ensemble du camping.

2.4 – Comment sont organisés et aménagés les accès au terrain et la circulation intérieure du camping?

Accès :

L'accès à l'extension se fera à partir des voies de circulation déjà existantes dans le camping.

Circulation intérieure du camping :

La vitesse à l'intérieur du Parc est limitée à 10 km/h, assurant ainsi la cohabitation entre les piétons, les vélos et les véhicules motorisés.

Le plan de circulation mis en place répondra aux attentes de l'organisation intérieure du « DOMAINE DES OLLIVAUD »



Lilas



Erable

2.5 – Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain ?

Un bloc sanitaires, recevant des douches et des toilettes, sera également construit sur les terrains recevant l'extension.

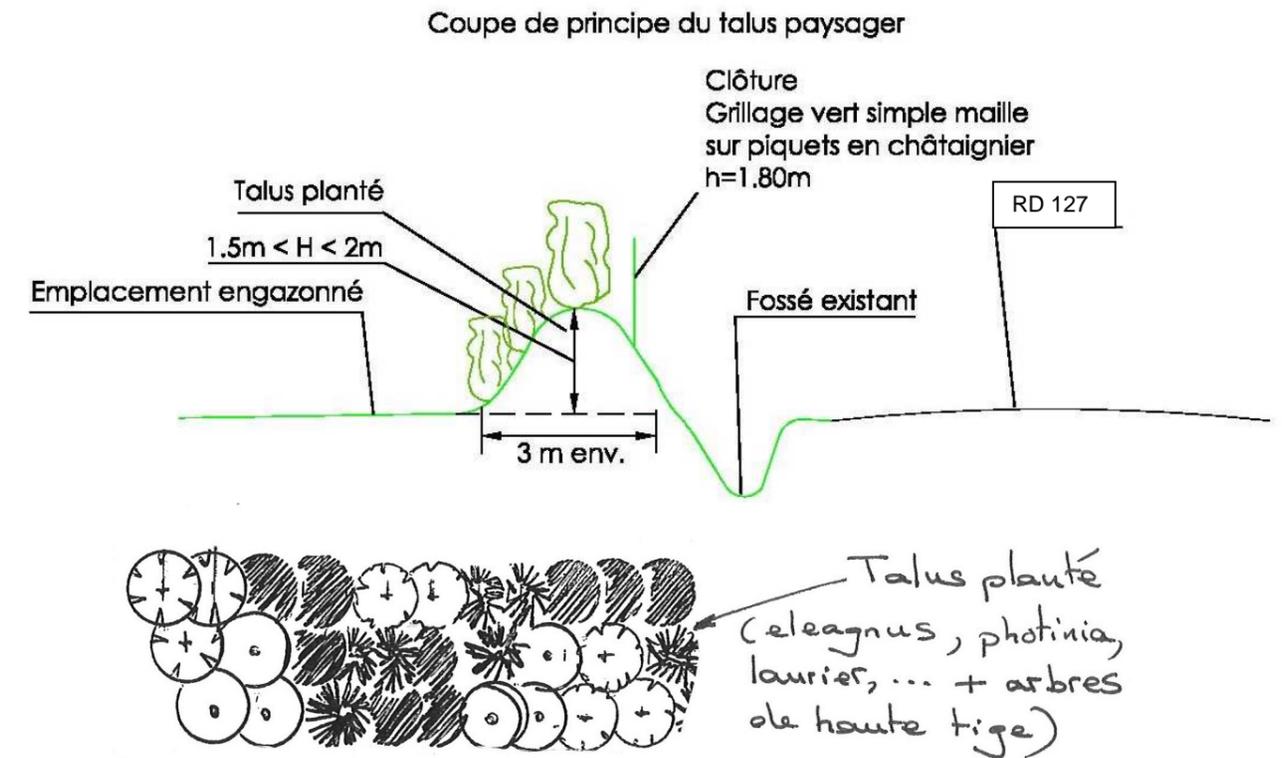
Les limites séparatives des emplacements seront traitées en haies arbustives, aux essences diversifiées, complétées d'arbres de hautes tiges, afin d'offrir à terme un aspect très végétalisé et arboré du « DOMAINE DES OLLIVAUD ».

Les parcelles supportant l'extension, étant actuellement en l'état de prairie herbeuse, le projet va donc renforcer la couverture végétale de la zone. Ainsi, par le renforcement et la création de plantations à floraisons diverses, sera respectée la qualité première de la structure existante, à savoir la part belle laissée au cadre naturel.

De plus, les haies périmétriques existantes seront conservées, un talus paysager sera réalisé, faisant ainsi écran avec la route existante (R.D. 127), favorisant l'intégration dans l'environnement et l'intimité des lieux.



Aménagement du talus paysager



2.6 – Quels sont les équipements qui seront à usage collectif ?

Les espaces communs de l'aménagement seront constitués par la voirie dans son ensemble, ainsi que les espaces verts communs.

3 – PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le document réglementaire à prendre en compte est le PLU.

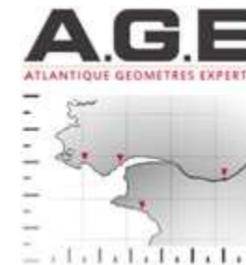
Zonage du PLU

Les terrains concernés sont actuellement classés en zone NI.

MAITRISE D'OUVRAGE

SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25

GEOMETRE-EXPERT
MAITRISE D'ŒUVRE VRD



A.G.E.
Etienne PRINCE
Géomètre-Expert DPLG
55, avenue Lajarrige
44500 LA BAULE
Tél. : 02 40 42 78 40
Fax : 02 40 42 78 43
e.prince@age-lb.com

420, route de la Janvrie
44214 PORNIC
Tél. : 02 40 82 01 44
Fax : 02 40 82 59 88

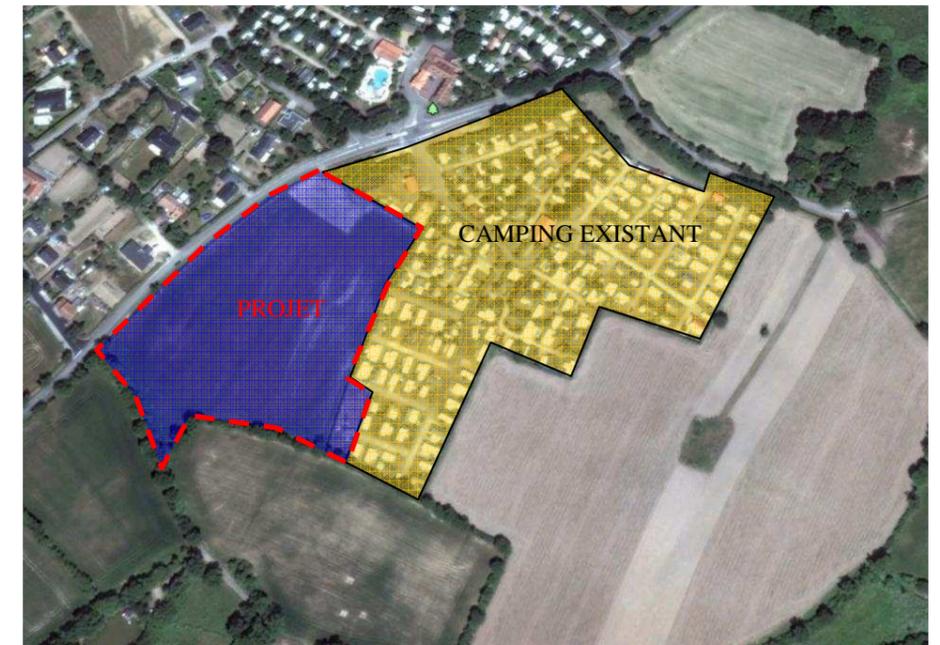
3, pl des Enfants Nantais
44000 NANTES
Tél. : 02 40 74 55 23

A.G.E.
Bureau d'Etudes V.R.D.
10, rue Pasteur
44600 SAINT NAZAIRE
Tél. : 02 40 66 00 04
Fax : 02 40 66 00 06
f.feuilleade@age-lb.com

Mai 2014
Dossier : 13.0583B

COMMUNE DE LA BAULE

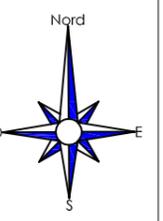
Camping « DOMAINE DES OLLIVAUD »



PLAN DE L'ETAT EXISTANT

LEGENDE:

 Périmètre de l'opération



Nota :
- Système géodésique RGF 93-CC47. " Rattaché par GPS avec système TERIA ± 5 cm "
- Nivellement NGF-IGN 69 " Rattaché par GPS avec système TERIA ± 5 cm "
- Limites apparentes sans délimitation contradictoire. Les cotations, limites et/ou surfaces sont à confirmer par un bornage contradictoire.

Haies d'arbustes et hautes tiges conservées

Haies d'arbustes conservées

Camping existant

COMMUNE DE LA BAULE
LE DOMAINE DES OLLIVAUD

PLAN DE L'ETAT EXISTANT

Dossier : 13.0583B
1/1000
Mai 2014

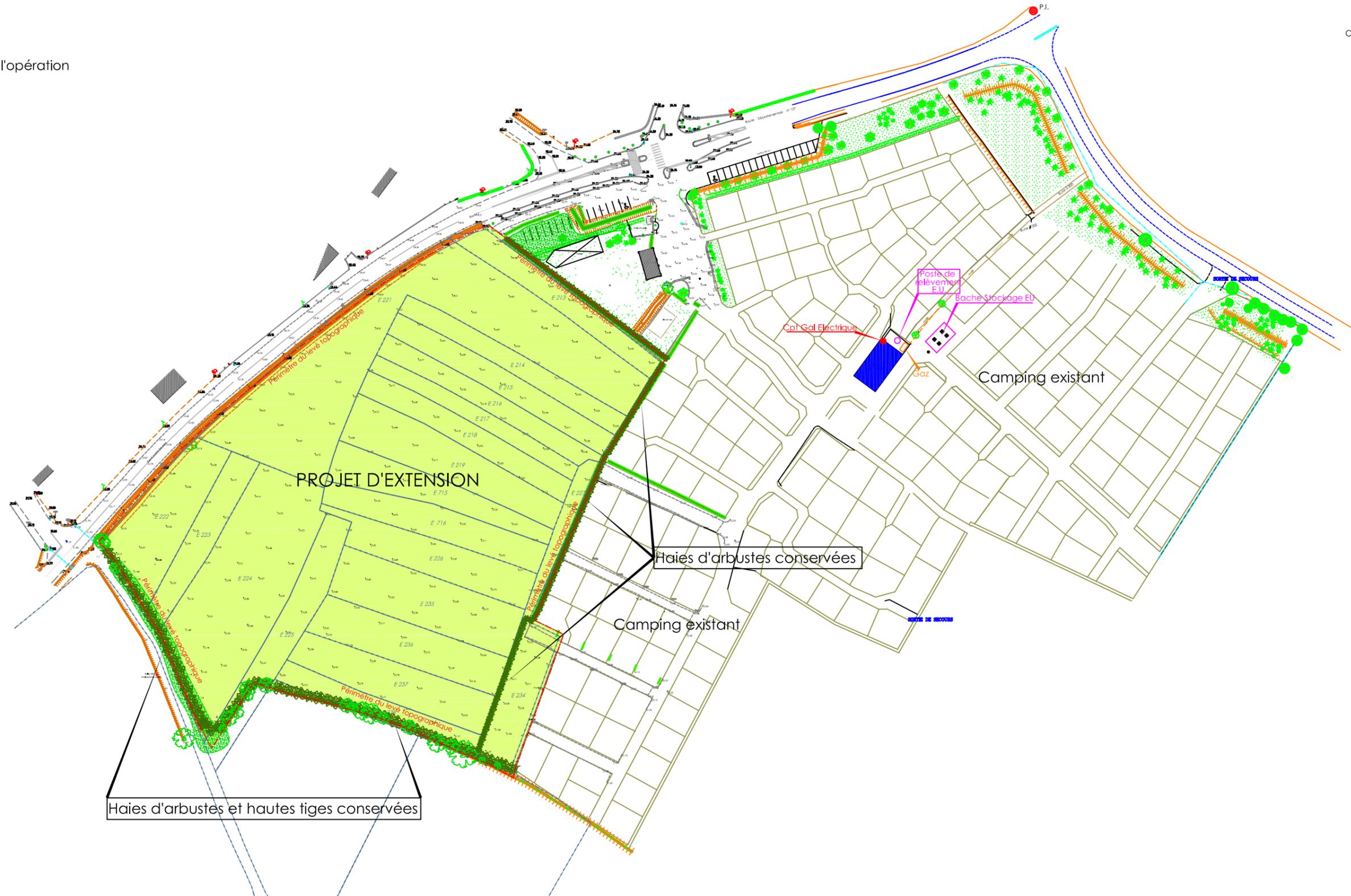
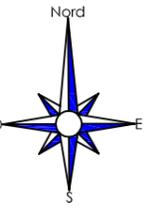
MAITRE D'OUVRAGE
SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25



GEOMETRE-EXPERT - MAITRE D'OEUVRE VRD
ATLANTIQUE GEOMETRES-EXPERTS
Etienne PRINCE Géomètre Expert DPLG
BP N°3 - 55 avenue Lajarrige 44500 LA BAULE
Téléphone : 02.40.42.78.40 Fax : 02.40.42.78.43
10, rue Pasteur 44600 SAINT-NAZAIRE
Téléphone : 02.40.66.00.04 Fax : 02.40.66.00.06

LEGENDE:

 Périmètre de l'opération



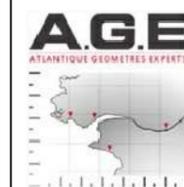
Nota :
- Système géodésique RGF 93-CC47. " Rattaché par GPS avec système TERIA ± 5 cm"
- Nivellement NGF-IGN 69 " Rattaché par GPS avec système TERIA ± 5 cm"
- Limites apparentes sans délimitation contradictoire. Les cotations, limites et/ou surfaces sont à confirmer par un bornage contradictoire.

COMMUNE DE LA BAULE
LE DOMAINE DES OLLIVAUD

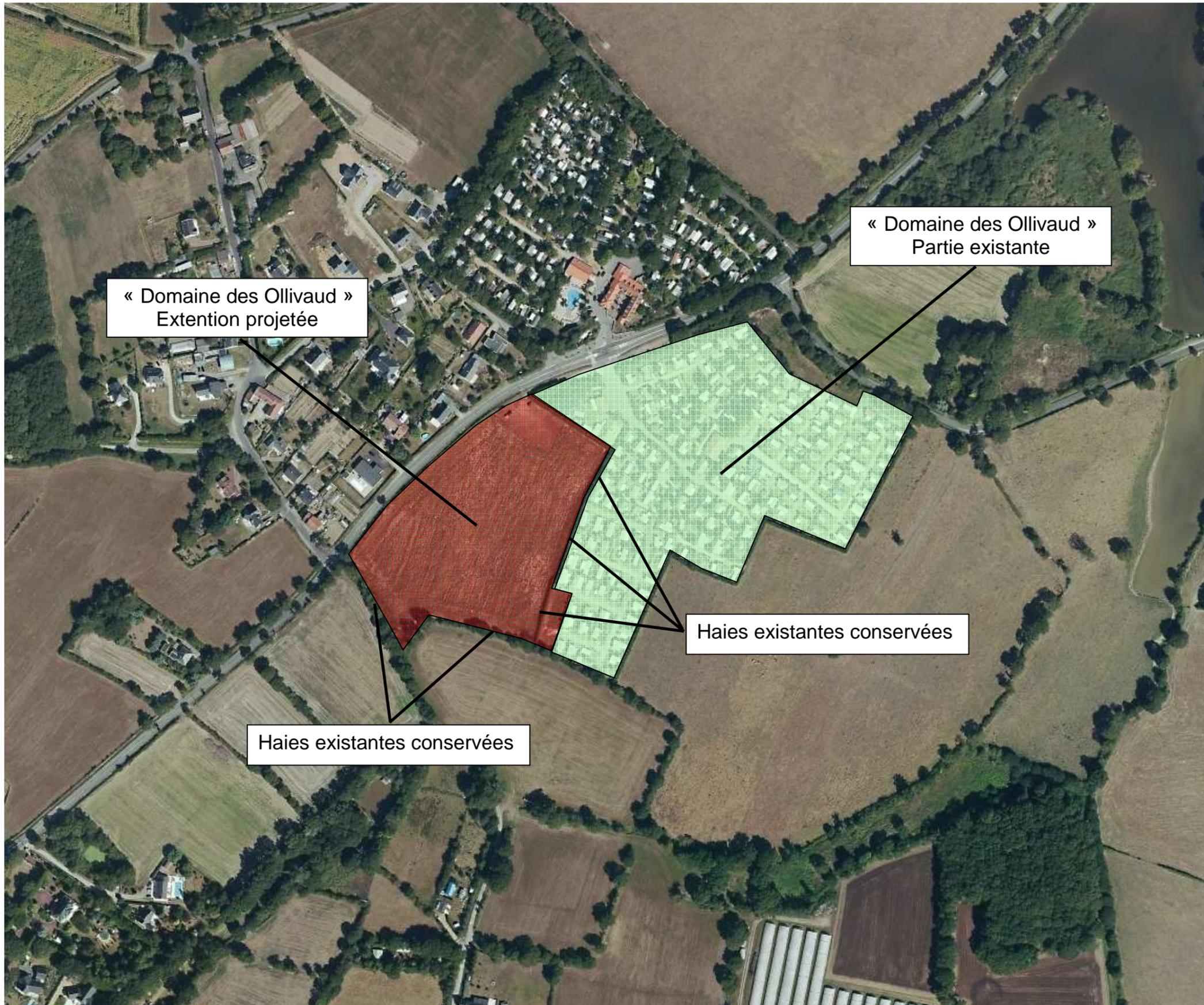
**PLAN D'ENSEMBLE
DE L'ETAT EXISTANT**

Dossier : 13.0583B
1/1500
Mai 2014

MAITRE D'OUVRAGE
SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25



GEOMETRE-EXPERT - MAITRE D'OEUVRE VRD
ATLANTIQUE GEOMETRES-EXPERTS
Etienne PRINCE Géomètre Expert DPLG
BP N°3 - 55 avenue Lajarrige 44500 LA BAULE
Téléphone : 02.40.42.78.40 Fax : 02.40.42.78.43
10, rue Pasteur 44600 SAINT-NAZAIRE
Téléphone : 02.40.66.00.04 Fax : 02.40.66.00.06



« Domaine des Ollivaud »
Extension projetée

« Domaine des Ollivaud »
Partie existante

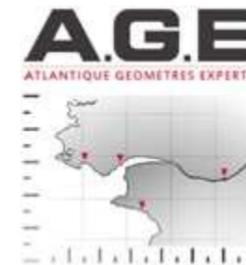
Haies existantes conservées

Haies existantes conservées

MAITRISE D'OUVRAGE

SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25

GOMETRE-EXPERT
MAITRISE D'ŒUVRE VRD



A.G.E.
Etienne PRINCE
Géomètre-Expert DPLG
55, avenue Lajarrige
44500 LA BAULE
Tél. : 02 40 42 78 40
Fax : 02 40 42 78 43
e.prince@age-lb.com

420, route de la Janvrie
44214 PORNIC
Tél. : 02 40 82 01 44
Fax : 02 40 82 59 88

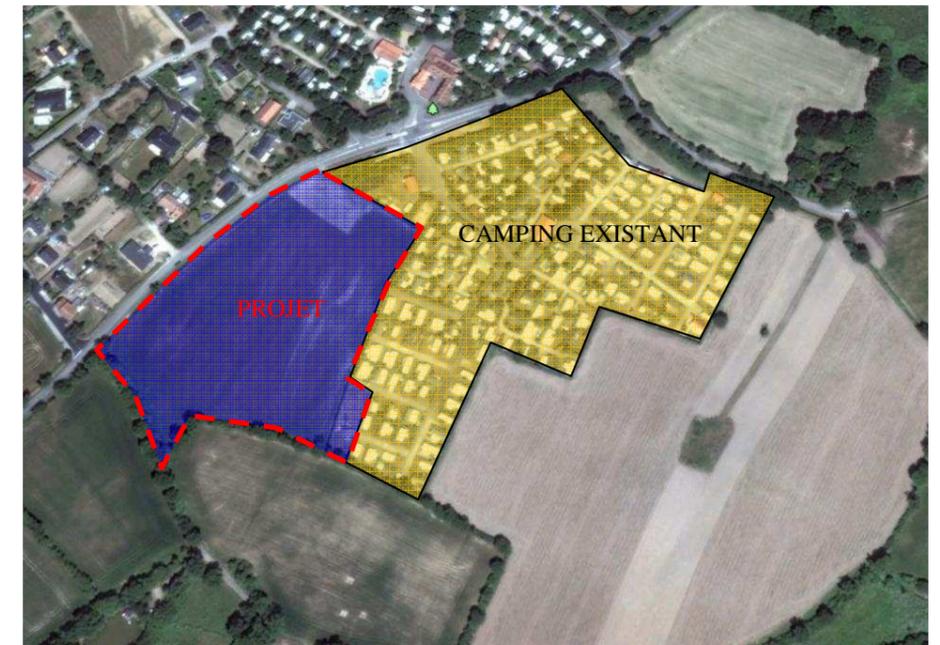
3, pl des Enfants Nantais
44000 NANTES
Tél. : 02 40 74 55 23

A.G.E.
Bureau d'Etudes V.R.D.
10, rue Pasteur
44600 SAINT NAZAIRE
Tél. : 02 40 66 00 04
Fax : 02 40 66 00 06
f.feuilleade@age-lb.com

Mai 2014
Dossier : 13.0583B

COMMUNE DE LA BAULE

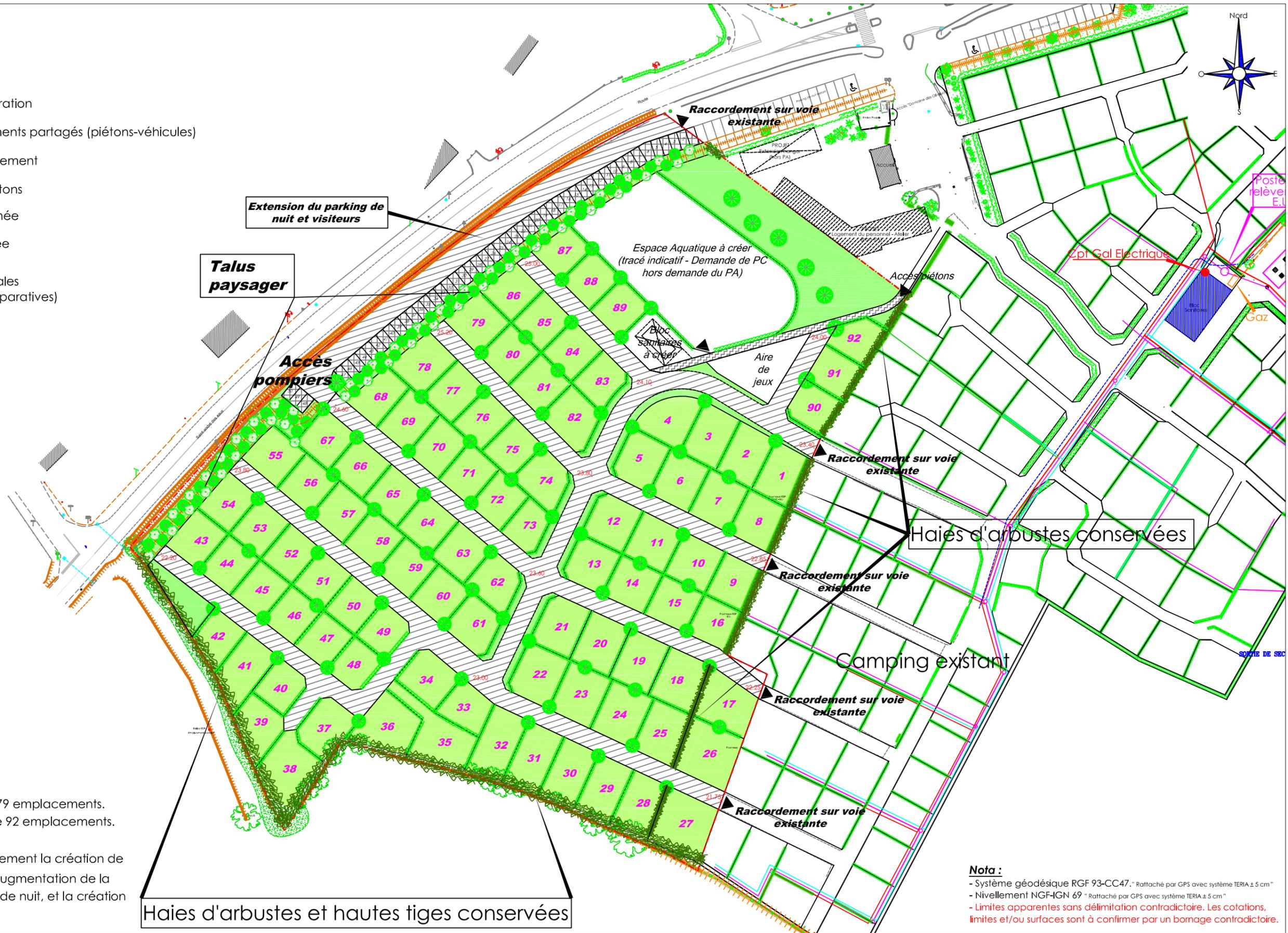
Camping « DOMAINE DES OLLIVAUD »



PLAN DU PROJET D'AMENAGEMENT

LEGENDE:

-  Périmètre de l'opération
-  Voie de déplacements partagés (piétons-véhicules)
-  Places de stationnement
-  Cheminement piétons
-  Parcelle engazonnée
-  Bande engazonnée
-  Plantations végétales (Arbres et haies séparatives)



Le camping actuel comprend 179 emplacements. L'extension prévoit la création de 92 emplacements. Elle se fera en une seule phase. Par ailleurs, cela comprend également la création de nouvelles voies de circulation, l'augmentation de la capacité en parkings visiteurs et de nuit, et la création d'un bloc sanitaires.

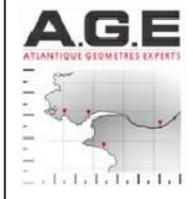
Nota :
 - Système géodésique RGF 93-CC47. "Rattaché par GPS avec système TERIA ± 5 cm"
 - Nivellement NGF-IGN 69 "Rattaché par GPS avec système TERIA ± 5 cm"
 - Limites apparentes sans délimitation contradictoire. Les cotations, limites et/ou surfaces sont à confirmer par un bornage contradictoire.

COMMUNE DE LA BAULE
 LE DOMAINE DES OLLIVAUD

**PLAN DU PROJET
 D'AMENAGEMENT**

Dossier : 13.0583B
 1/1000
 Mai 2014

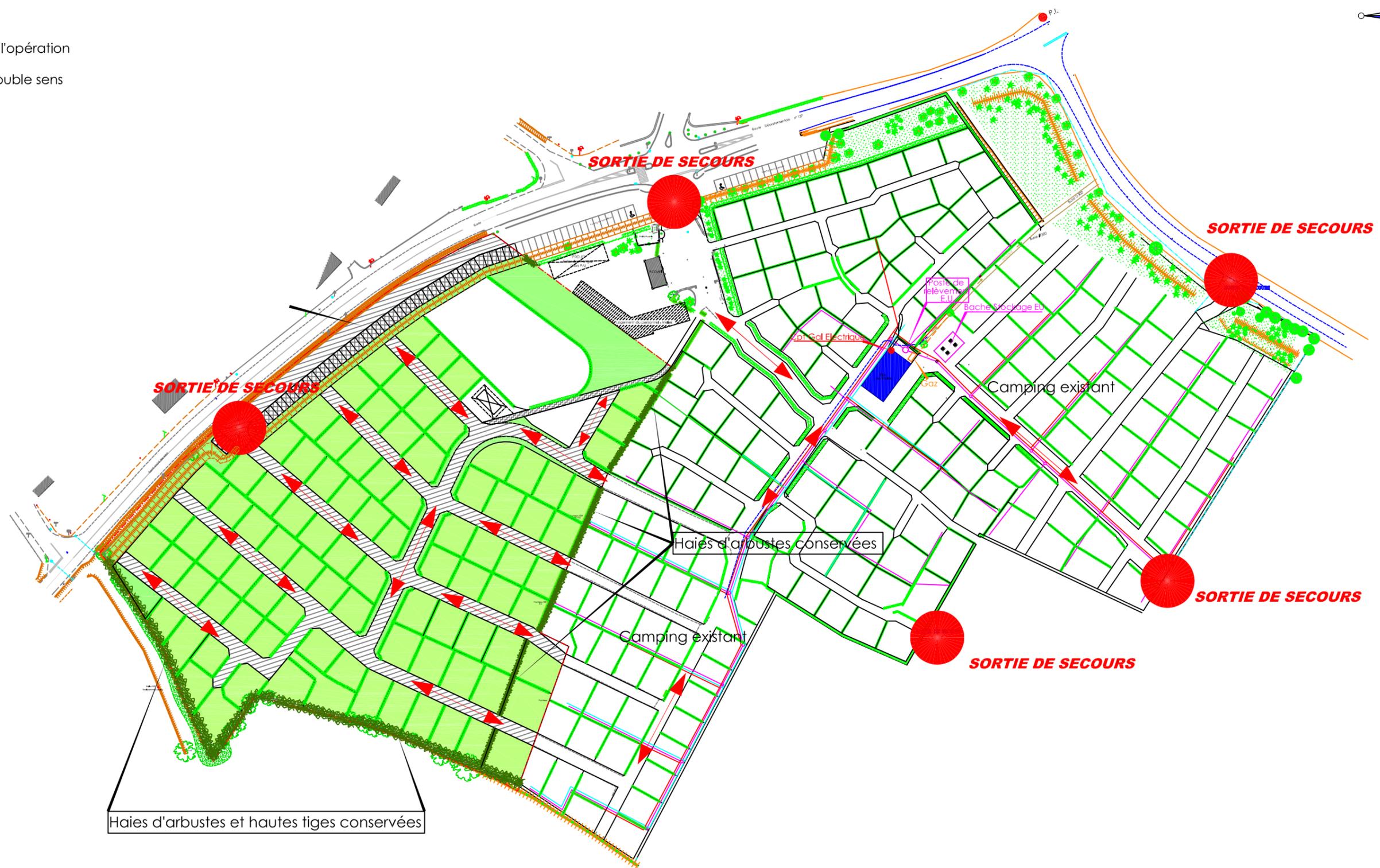
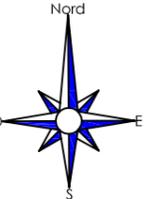
MAITRE D'OUVRAGE
SCI LES OLLIVAUD
 Les Ollivaud
 44500 LA BAULE
 Tél : 02.40.24.58.25



GEOMETRE-EXPERT - MAITRE D'OEUVRE VRD
ATLANTIQUE GEOMETRES-EXPERTS
 Etienne PRINCE Géomètre Expert DPLG
 BP N°3 - 55 avenue Lajarrige 44500 LA BAULE
 Téléphone : 02.40.42.78.40 Fax : 02.40.42.78.43
 10, rue Pasteur 44600 SAINT-NAZAIRE
 Téléphone : 02.40.66.00.04 Fax : 02.40.66.00.06

LEGENDE:

-  Périmètre de l'opération
-  Circulation double sens



Nota :
- Système géodésique RGF 93-CC47. " Rattaché par GPS avec système TERIA ± 5 cm "
- Nivellement NGF-IGN 69 " Rattaché par GPS avec système TERIA ± 5 cm "
- Limites apparentes sans délimitation contradictoire. Les cotations, limites et/ou surfaces sont à confirmer par un bornage contradictoire.

COMMUNE DE LA BAULE
LE DOMAINE DES OLLIVAUD

PLAN DE CIRCULATION

Dossier : 13.0583B
1/1500
Mai 2014

MAITRE D'OUVRAGE
SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25

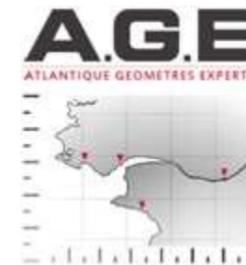


GEOMETRE-EXPERT - MAITRE D'OEUVRE VRD
ATLANTIQUE GEOMETRES-EXPERTS
Etienne PRINCE Géomètre Expert DPLG
BP N°3 - 55 avenue Lajarrige 44500 LA BAULE
Téléphone : 02.40.42.78.40 Fax : 02.40.42.78.43
10, rue Pasteur 44600 SAINT-NAZAIRE
Téléphone : 02.40.66.00.04 Fax : 02.40.66.00.06

MAITRISE D'OUVRAGE

SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25

GEOMETRE-EXPERT
MAITRISE D'ŒUVRE VRD



A.G.E.
Etienne PRINCE
Géomètre-Expert DPLG
55, avenue Lajarrige
44500 LA BAULE
Tél. : 02 40 42 78 40
Fax : 02 40 42 78 43
e.prince@age-lb.com

420, route de la Janvrie
44214 PORNIC
Tél. : 02 40 82 01 44
Fax : 02 40 82 59 88

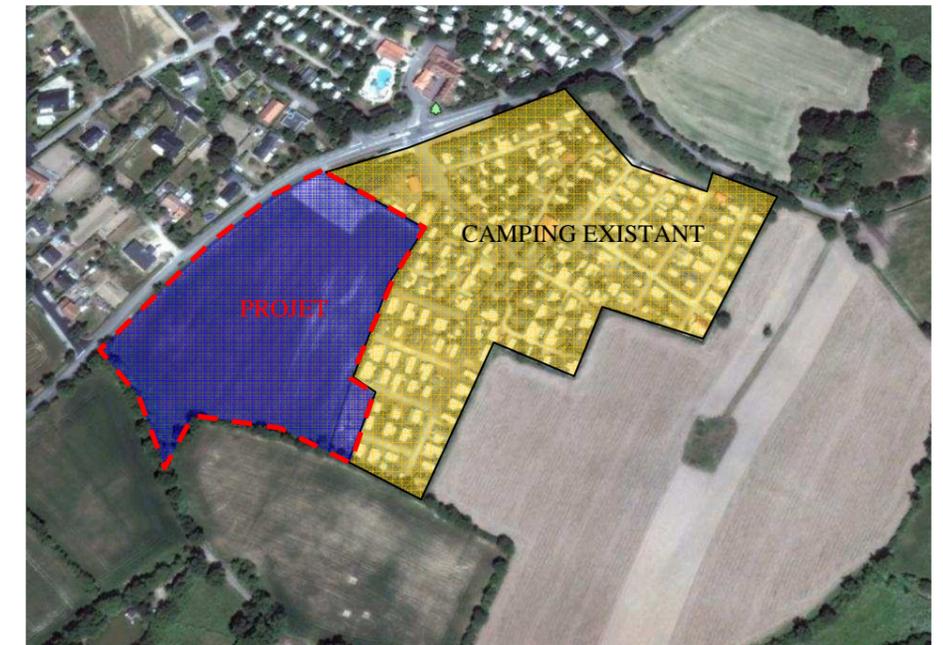
3, pl des Enfants Nantais
44000 NANTES
Tél. : 02 40 74 55 23

A.G.E.
Bureau d'Etudes V.R.D.
10, rue Pasteur
44600 SAINT NAZAIRE
Tél. : 02 40 66 00 04
Fax : 02 40 66 00 06
f.feuilleade@age-lb.com

Mai 2014
Dossier : 13.0583B

COMMUNE DE LA BAULE

Camping « DOMAINE DES OLLIVAUD »



**BLOC SANITAIRES : PLAN DE MASSE – PLAN DES FACADES ET
DES TOITURES – COUPE DES CONSTRUCTIONS A EDIFIER**

Notice

Le présent projet de sanitaires s'inscrit dans la demande de permis d'aménager consistant en l'agrandissement du Domaine d'hôtellerie de plein-air « Les Ollivaud » de type « **grand confort caravanes** » sur la commune de La Baule.

Le domaine compte actuellement près de 180 emplacements grand confort caravanes et il en est prévu l'extension d'un peu plus de 90 emplacements, aussi, afin de répondre aux critères de classification (2 à 3 étoiles suivant « Atout France »), le présent projet propose de créer des sanitaires complémentaires à ceux existants et se conformant aux exigences d'accessibilité aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite.

Ainsi le projet créera 5 WC (dont 2 PMR avec lavabos), 3 Douches (dont 1 PMR), 2 Lavabos (dont 1 PMR) et 3 éviers (dont 1 PMR), générant donc sur l'ensemble du Domaine 10 WC (dont 2PMR), 8 Douches (dont 2 PMR), 7 Lavabos (dont 4 PMR et dont 2 seront accessibles dans les WC PMR créés) ; à préciser que les bacs à laver le linge et les machines à laver le linge sont regroupés en un seul pôle déjà existant sur l'ensemble du site. Aucun urinoir ne sera créé, ils seront remplacés par un surplus de WC. Un local technique (à risque courant suivant échange avec SDISS) complètera le projet (production Eau Chaude et produits d'entretien ménager).

Ce nouveau bloc sanitaires viendra se positionner proche de la future piscine (dont le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire indépendante de la présente) afin que son accès y soit rapide et qu'il soit relativement central par rapport à l'ensemble du domaine.

Simple de volume (toit à deux pentes en tuiles losangées), ses locaux ne seront pas chauffés : le projet ne réalisera en fait qu'un simple préau en ossature bois, renforcé par des éléments maçonnés (en agglomérés de ciment enduit et ossature en béton armé formant notamment le local technique et un refend central), sous lequel des cloisonnettes en stratifié fixées au sol par pieds en inox, à la maçonnerie par profil U en Aluminium, réunies en tête par meneaux aluminium et réaliseront séparation entre sanitaires. Néanmoins des débords de toit permettront d'assurer protection aux intempéries. Chacune des portes des sanitaires donneront directement sur l'extérieur, permettant une évacuation facile le cas échéant.

Outre un accès en sol meuble qui sera réalisé autour du bloc sanitaires, un dallage revêtu de carrelage anti-dérapant sera réalisé (ne présentant pas plus de 2 cm de ressaut) sur le pourtour des sanitaires qui permettra la circulation de personnes en fauteuils PMR (120 cm et 150 cm de largeur).

Les portes d'accès aux sanitaires courants présenteront une largeur de passage utile de 77 cm minimum et celles d'accès aux sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite une largeur de passage utile de 83 cm minimum. Les poignées seront facilement préhensibles et seront situées à plus de 40 cm de tout obstacle pour les sanitaires adaptés. Egalement pour faciliter l'accès aux personnes malvoyantes les portes et les cloisonnettes présenteront deux coloris distincts et contrastés (portes bleues et cloisonnettes brunes) et les poignées seront blanches. Des pictogrammes seront gravés dans l'épaisseur des portes stratifiées afin de préciser la nature des sanitaires et s'ils sont adaptés.

Les WC adaptés ménagent un espace libre 80x130 cm à côté de la cuvette (à noter que sur les 2 WC adaptés, l'un ménagera un espace libre du côté droit et le second du côté gauche pour s'adapter aux aptitudes de la personne handicapée), l'axe des cuvettes sera positionné à 45 cm du mur latéral où sera fixée une barre d'appui (à 35 cm de l'axe de la cuvette et à une hauteur comprise entre 70 et 80 cm), les cuvettes seront situées à une hauteur comprise entre 45 et 50 cm du sol (abattant inclus).

Les espaces destinés aux lavabos adaptés permettront de réaliser un demi-tour avec un fauteuil roulant (diamètre 150 cm), la hauteur des lavabos sera à 85 cm maximum du sol et il sera ménagée une hauteur libre en sous-face de 70 cm afin de permettre le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant. La commande de robinetterie sera à levier pour un usage aisé en position assise.

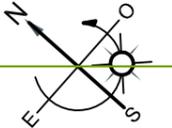
L'espace douche adapté ménagera un espace de manœuvre avec possibilité de demi-tour et comportera : un syphon de sol, un équipement permettant de s'asseoir (siège rabattable avec une hauteur d'assise comprise entre 45 et 50 cm du sol) et de disposer d'appuis permettant transfert et position debout (barre d'appui horizontale à une hauteur comprise entre 70 et 80 cm de hauteur et barre verticale) et un espace d'usage situé latéralement. La commande de douche sera facile à manoeuvrer pour les personnes ayant des difficultés de préhension.

Des éviers seront aménagés en pignon dont l'un sera adapté aux personnes à mobilité réduite (hauteur à 85 cm maximum et ménageant un espace libre en sous-face de 70 cm) la robinetterie sera adaptée et positionnée pour une commande facile en position assise.

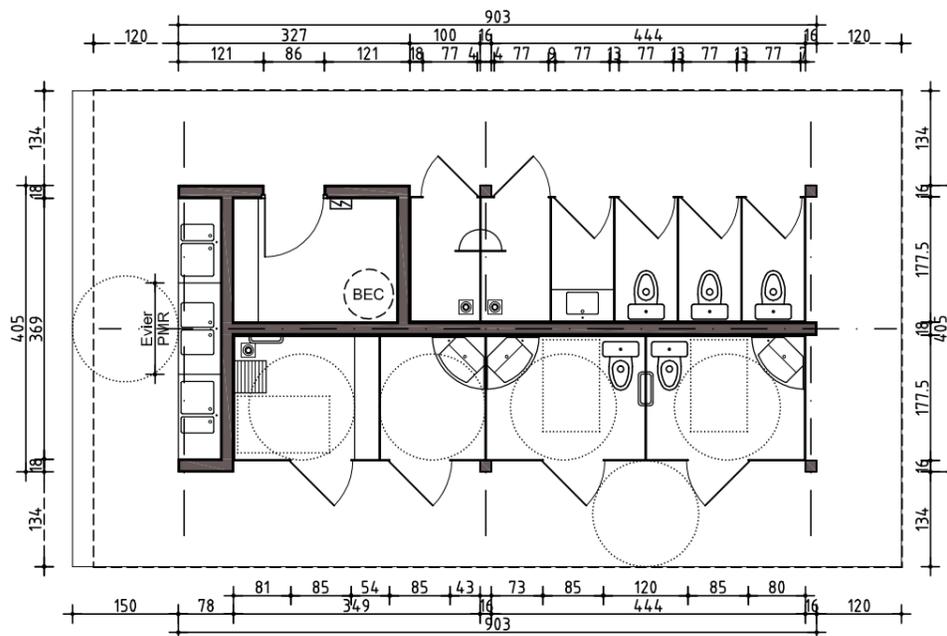
A préciser que l'ensemble des sanitaires seront unisexes.

La production d'eau chaude sera assurée par un ballon d'eau chaude électrique.

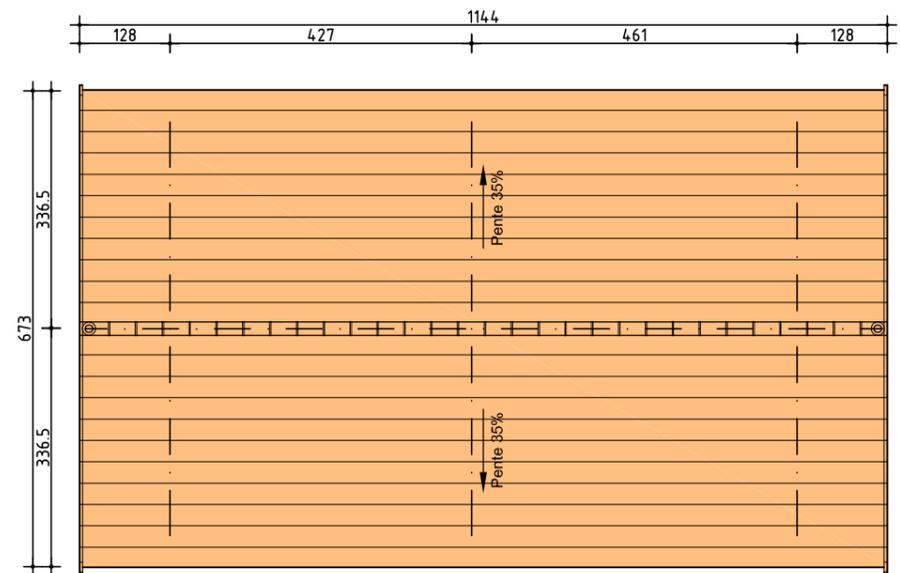
Nota : Pour implantation, se référer au Plan de composition d'ensemble



PLAN NIVEAU



PLAN TOITURE



- Couverture Tuiles Losangées
- Tableau Electrique
- Ballon Eau Chaude
- Diamètre (150) Rotation PMR
- Encombrement (80x130) Fauteuil PMR

Légende

Surfaces	
Sanitaires	23.90 m ²
Local Technique	04.05 m ²
Total	27.95 m²

MAITRE D'OUVRAGE

SCI LES OLLIVAUD

Les Ollivaud . 44500 LA BAULE
Tel : 02.40.24.58.25

ENSEMBLE SANITAIRES

PLANS

1/100°

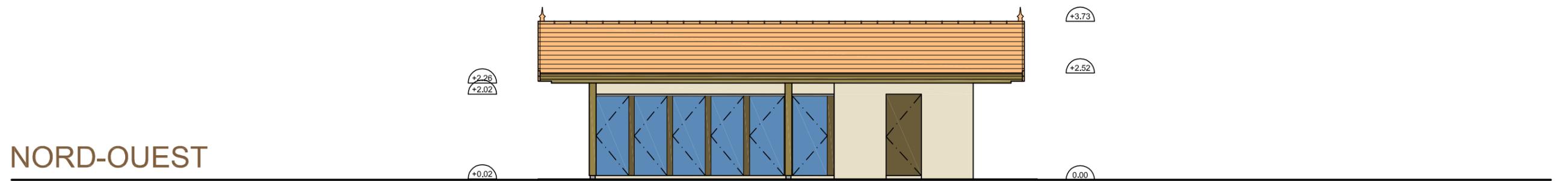
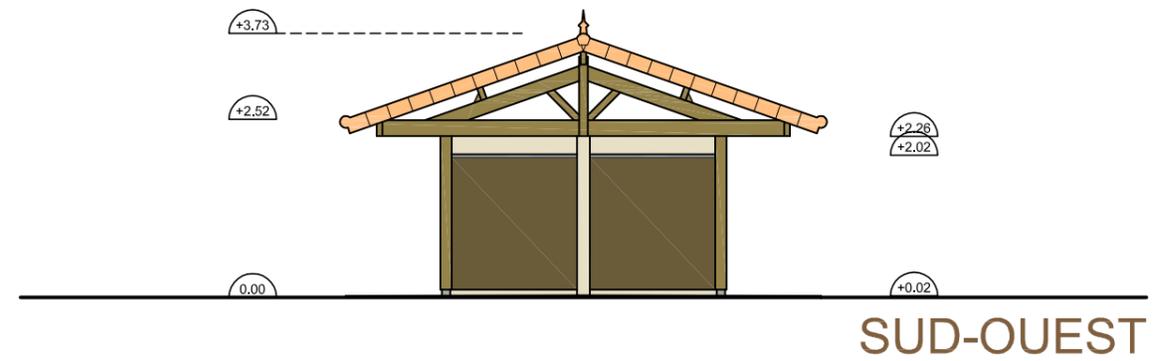
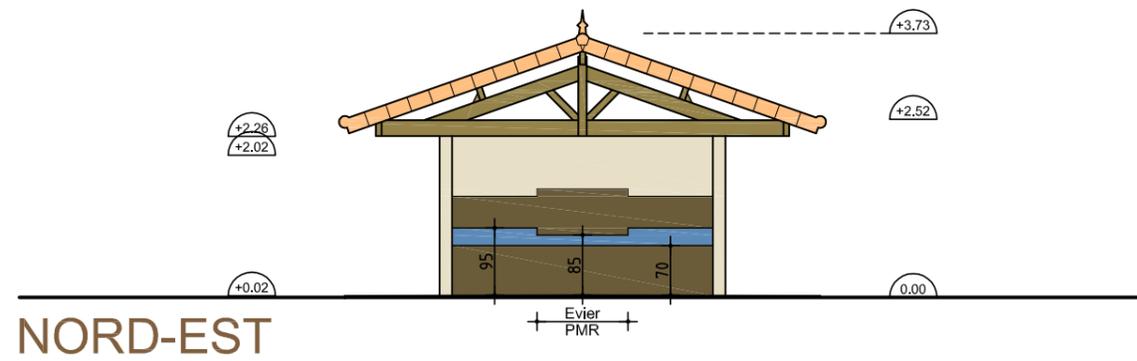
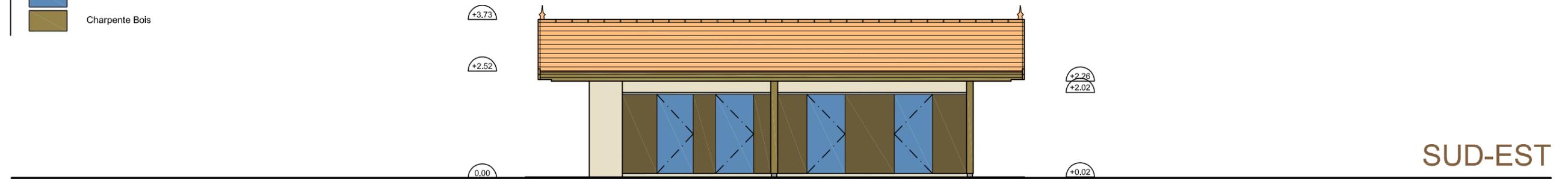


Guillaume MAURICE
Architecte DPLG

12, Chemin du Guesny . 44350 GUERANDE
P : 06 77 46 96 72
mg.architecte@free.fr

Légende

-  Raccord Altimétrique sur Terrain Naturel
-  Couverture Tuiles Losangées
-  Enduit à la Chaux Ton Pierre
-  Stratifié Ton Brun
-  Stratifié Ton Bleu
-  Charpente Bois



MAITRE D'OUVRAGE

SCI LES OLLIVAUD
 Les Ollivaud . 44500 LA BAULE
 Tel : 02.40.24.58.25

ENSEMBLE SANITAIRES

ELEVATIONS

1/100°



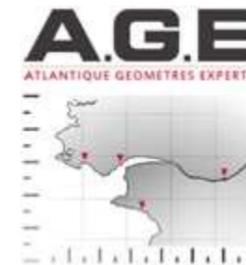
Guillaume MAURICE
 Architecte DPLG

12, Chemin du Guesny . 44350 GUERANDE
 P : 06 77 46 96 72
 mg.architecte@free.fr

MAITRISE D'OUVRAGE

SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25

GEOMETRE-EXPERT
MAITRISE D'ŒUVRE VRD



A.G.E.
Etienne PRINCE
Géomètre-Expert DPLG
55, avenue Lajarrige
44500 LA BAULE
Tél. : 02 40 42 78 40
Fax : 02 40 42 78 43
e.prince@age-lb.com

420, route de la Janvrie
44214 PORNIC
Tél. : 02 40 82 01 44
Fax : 02 40 82 59 88

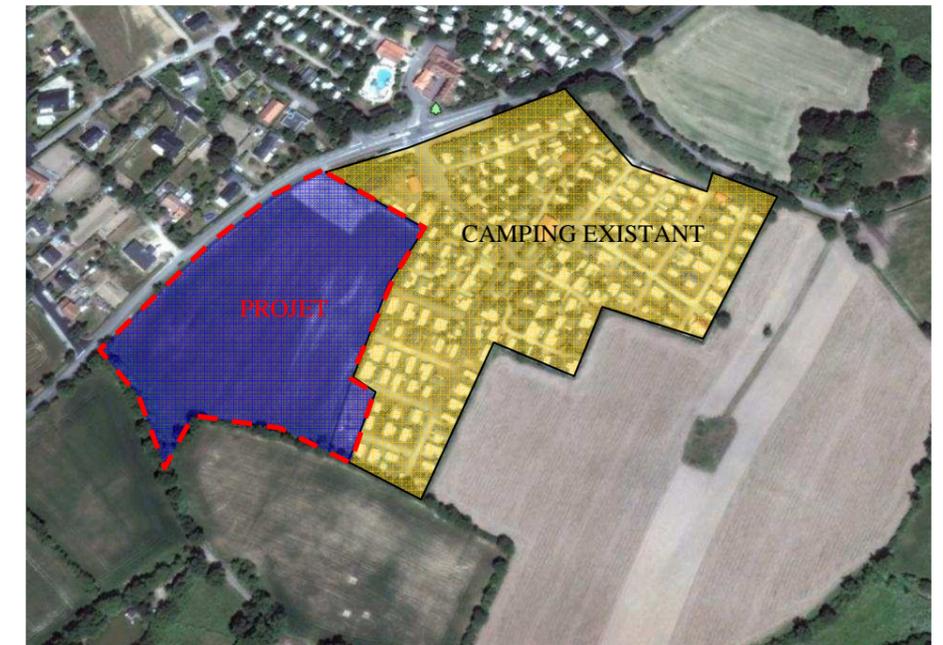
3, pl des Enfants Nantais
44000 NANTES
Tél. : 02 40 74 55 23

A.G.E.
Bureau d'Etudes V.R.D.
10, rue Pasteur
44600 SAINT NAZAIRE
Tél. : 02 40 66 00 04
Fax : 02 40 66 00 06
f.feuilleade@age-lb.com

Mai 2014
Dossier : 13.0583B

COMMUNE DE LA BAULE

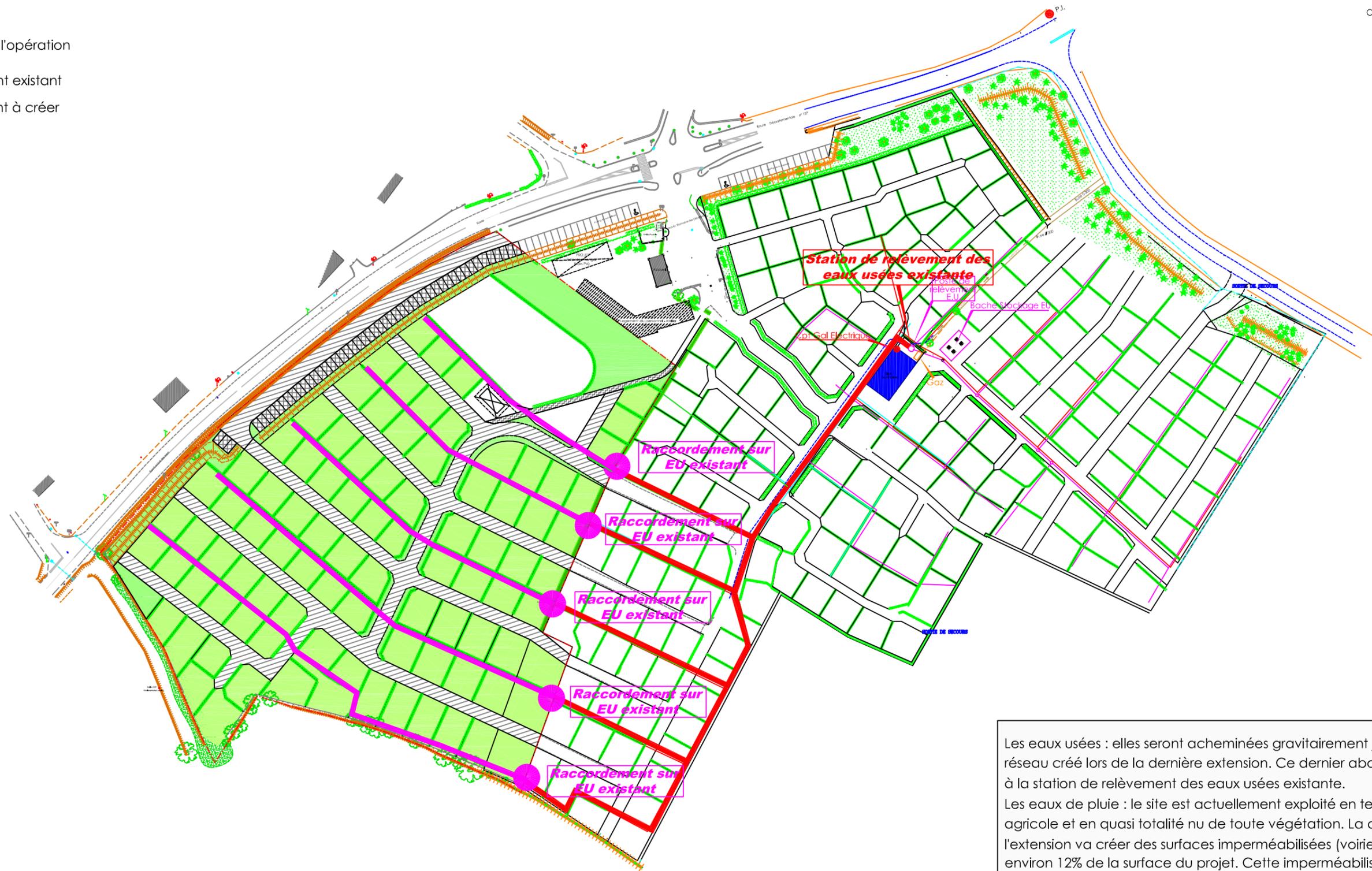
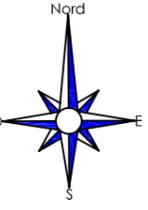
Camping « DOMAINE DES OLLIVAUD »



SCHEMA DE PRINCIPE DE L'ASSAINISSEMENT

LEGENDE:

- Périmètre de l'opération
- Assainissement existant
- Assainissement à créer



Les eaux usées : elles seront acheminées gravitairement jusqu'au réseau créé lors de la dernière extension. Ce dernier aboutit à la station de relèvement des eaux usées existante.

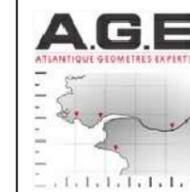
Les eaux de pluie : le site est actuellement exploité en terrain agricole et en quasi totalité nu de toute végétation. La création de l'extension va créer des surfaces imperméabilisées (voirie) pour environ 12% de la surface du projet. Cette imperméabilisation sera compensée par une végétalisation importante des terrains (plantation d'arbres, d'arbustes et engazonnement des emplacements), qui permettra l'absorption des eaux.

COMMUNE DE LA BAULE
LE DOMAINE DES OLLIVAUD

**PLAN DE PRINCIPE
DE L'ASSAINISSEMENT**

Dossier : 13.0583B
1/1500
Mai 2014

MAITRE D'OUVRAGE
SCI LES OLLIVAUD
Les Ollivaud
44500 LA BAULE
Tél : 02.40.24.58.25



GEOMETRE-EXPERT - MAITRE D'OEUVRE VRD
ATLANTIQUE GEOMETRES-EXPERTS
Etienne PRINCE Géomètre Expert DPLG
BP N°3 - 55 avenue Lajarrige 44500 LA BAULE
Téléphone : 02.40.42.78.40 Fax : 02.40.42.78.43
10, rue Pasteur 44600 SAINT-NAZAIRE
Téléphone : 02.40.66.00.04 Fax : 02.40.66.00.06